

CCAS DE MINIAc-MORVAN

DÉPARTEMENT : ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT-MALO
CANTON : DOL DE BRETAGNE

MAIRIE DE MINIAc - MORVAN



DÉPARTEMENT d'ILLE-et-VILAINE - 35540

Tél. : 02 99 58 51 77
Fax : 02 99 58 03 55

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MAI 2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 17

PRÉSENTS :17

VOTANTS : 17

L'an deux mille vingt-six, le onze mai, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de MINIAc-MORVAN étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale le 30 avril 2026, sous la présidence de Monsieur COMPAIN Olivier, Président.

Membres présents : COMPAIN Olivier, TERTRAIS Nadia, FORTIN Martine, MARTIN Sylvie, FÉRON Manuella, COQUELIN Claudine, THIEULANT Gisèle, URPEANT Sylvie, BRILLET Yann, DAVID Paulette, DELANOE Cécile, CHOLLET Cédric, FÉRON Isabelle, RIVET Laurence, DELAMAIRE Nathalie, GARDRINIER Carolanne, ALBOU-GHLIS Myriam.

Secrétaire de séance : DAVID Paulette

Monsieur le président présente le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 05 FEVRIER 2026.

2026 – 004 INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapporteur Monsieur COMPAIN

A la suite du renouvellement du conseil municipal, Monsieur le Maire informe qu'il convient de procéder à la reconstitution du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), conformément aux dispositions des articles L.123-6 et suivants du Code de l'action sociale et des familles.

Par délibération en date du 29 avril 2026, le conseil municipal a procédé à l'élection de ses représentants au sein du conseil d'administration du CCAS, comme suit :

- Madame TERTRAIS Nadia
- Madame FORTIN Martine
- Madame MARTIN Sylvie
- Madame FÉRON Manuella
- Madame COQUELIN Claudine

- Madame THIEULANT Gisèle
- Madame URPEANT Sylvie
- Monsieur BRILLET Yann

Par arrêté n°2026-060, Monsieur le Maire a nommé les membres extérieurs appelés à siéger au conseil d'administration comme suit :

- Madame DAVID Paulette, représentante de l'association ADMR 35
- Madame DELANOE Cécile, représentante de l'association Secours Catholique
- Monsieur CHOLLET Cédric, représentant de la MSA
- Madame FÉRON Isabelle, représentante des personnes handicapées
- Madame RIVET Laurence, représentante des personnes handicapées
- Madame DELAMAIRE Nathalie, représentante de l'association Club des retraités
- Madame GARDRINIER Carolanne, professionnelle du secteur sanitaire et social
- Madame ALBOU-GHLIS Myriam, professionnelle de l'accompagnement socioprofessionnel

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration du CCAS décide :

- D'approuver la nouvelle composition des membres du Conseil d'administration du CCAS,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.

2026 – 005- ELECTION D'UN VICE- PRESIDENT AU CCAS

Rapporteur Monsieur COMPAIN

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-18 ;

-Monsieur le Maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un **vice-président**, parmi l'ensemble des membres du CCAS. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer ;

Est candidate Nadia TERTRAIS

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration du CCAS décide :

- D'élire Madame Nadia TERTRAIS comme vice- présidente du CCAS,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.

2026 – 006- ELECTION D'UN VICE- PRESIDENT DELEGUE AU CCAS

Monsieur le Maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit élire en son sein un **vice-président délégué**. Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidate Manuella FÉRON

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président délégué.

Après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration du CCAS décide :

- D'élire Madame Manuella FÉRON comme vice- présidente déléguée du CCAS,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.

Questions diverses

- Prochain mercredi festif le 27 mai 2026 de 14h à 16h, thème guinguette, proposition de changement de nom, à définir lors de la prochaine séance.
- Banque alimentaire prévue les 6, 7, 8 novembre 2026
- Repas du CCAS prévu le 22 novembre 2026
- « Miniac en rose et bleu », date à fixer
- Prochaine réunion le lundi 8 juin à 18h15

POUR COPIE CONFORME,

Le Président,

M. Olivier COMPAIN



Le secrétaire de séance,

Mme Paulette DAVID

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paulette David'.